

Le Feuchyssois

EDITO

Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

Il est toujours plaisant de faire un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année.

Au fil des pages de ce bulletin, s'égrène la vie de notre commune, ses temps forts.

Les animations que vous y retrouverez, alliant les associations locales et la municipalité, sont allées bon train cette année.

Des cérémonies patriotiques au marché de Noël, des festivités du 14 juillet aux concerts de l'école municipale de musique, des fêtes des écoles aux manifestations associatives, ce sont à chaque fois plusieurs centaines de personnes qui ont encouragé dans leurs activités la commission des fêtes, les parents d'élèves, les enseignants et les bénévoles des sociétés locales et tous ceux qui œuvrent avec la commune pour davantage de convivialité. Je vous en remercie tous très sincèrement.

« Une fin d'année festive et solidaire »

Enfin, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter de ces moments, si légers, si riches et si rapides aussi et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches. J'ai également une pensée pour les personnes qui seront éloignées des leurs pour diverses raisons.

Joyeuses fêtes à tous !

Votre Maire
Roger POTEZ

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 11
Vie associative	p.12 à 14
Informations diverses	p.14 à 15



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h 30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : 8h00-12h00
(la mairie est fermée le samedi matin
durant les vacances scolaires)

*La mairie est exceptionnellement fermée
le 31 décembre 2014.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-18h00
Mardi : fermée
Mercredi : 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45

*La bibliothèque est fermée jusqu'au
3 janvier 2015 inclus.*

VIE MUNICIPALE

CCAS

*Président : Monsieur Roger POTEZ,
Vice-Présidente : Madame Danièle PICOT,
Membres : Mesdames Véronique ROYER, Laurence JOSSEE, Christine BOULOGNE, Mauricette LEMOINE, Messieurs Alain DRANCOURT, Christian BULTEZ et Thierry PLOUCHARD.*

Les rôle et mission du Centre Communal d'Action Sociale : son fonctionnement est doté de subvention communale, de fermage de terres agricoles et de dons. Il est composé du Maire, Président de plein droit, de quatre membres du conseil municipal et de quatre membres extérieurs représentant ainsi la diversité des habitants de la commune.

Il lui incombe de développer des activités dans le cadre légal et facultatif visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté sociale et les personnes âgées.

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dans l'intérêt des habitants de la commune.

Les réunions du CCAS ne sont pas publiques. Elles



sont privées et confidentielles.

Chaque membre en ce qui le concerne, doit respecter impérativement cette confidentialité sur tous les sujets traités.

La permanence publique du CCAS sera désormais assurée aux jours et heures suivants :

Le lundi : de 9h00 à 11h30

Le jeudi : de 14h00 à 16h30

ainsi que sur rendez-vous.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Signé le 11 novembre 1918 près de RETHONDES, l'armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.



Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune.

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par

VIE MUNICIPALE

la loi du 24 octobre 1922 « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix ». La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France.

Le 11 novembre célèbre donc à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Mais comme a tenu à le rappeler le Président de la République lors de son discours à Notre Dame de Lorette : « Les commémorations ne sont pas faites seulement pour honorer les morts (...), mais pour transmettre, pour mobiliser les générations nouvelles. (...) La paix est toujours fragile, elle peut vaciller à tout instant. »

Lors de la cérémonie Monsieur Régis PICOT s'est vu attribuer la médaille de la reconnaissance de la nation, pour avoir effectué au cours de sa carrière militaire plusieurs opérations extérieures (en Yougoslavie, Kosovo, Liban...). Le maire, Roger POTEZ, lui a également remis la médaille de la croix du combattant.

En cette année du centenaire du début du conflit, la participation du public est plus importante que d'ordinaire. Les jeunes enfants étaient d'ailleurs bien présents à la grande satisfaction des associations d'anciens combattants pour lesquelles le devoir de mémoire n'a de véritable sens que s'il est aussi transmis aux nouvelles générations.

En France, l'histoire commence à être enseignée en CM2, avec au programme les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. «La Grande Guerre fait partie de notre héritage. Elle a été d'une certaine manière, fondatrice d'une nouvelle époque. Elle amène à réfléchir à la paix. En primaire, l'approche du vécu sur le plan humain doit être privilégiée.»

Sensibles, comme on l'est à leur âge aux situations concrètes, les enfants de la classe de Mme BRICARD se sont rendus à Notre-Dame-de-Lorette, cimetière militaire et mémorial français situé sur la colline éponyme, à 165 mètres d'altitude.

Inaugurée en 1925, elle commémore les milliers de combattants morts sur un des champs de bataille les plus disputés de la Grande Guerre entre octobre 1914 et septembre 1915. Environ 45 000 combattants y reposent, dont la moitié dans des tombes individuelles.



C'est la plus grande nécropole militaire française.

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, le 11 novembre dernier a été inauguré un mémorial comportant les noms de 600 000 soldats de toutes nationalités morts en Flandre française et en Artois entre 1914 et 1918, dénommé L'Anneau de la Mémoire.

Il est situé sur les bords de la colline de Notre-Dame-de-Lorette, il consiste en un anneau d'un périmètre de 345 m, sur lequel sont inscrits les noms des soldats par ordre alphabétique sans distinction de nationalité, de grade ou de religion.

Espérons qu'ils ont retenu de cette journée qu'on ne peut envisager notre avenir qu'en connaissant notre passé.

«Se souvenir, faire mémoire, rendre hommage, c'est faire de nos enfants des acteurs de la paix future..»



VIE MUNICIPALE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

En novembre dernier la municipalité a récompensé les lauréats du concours des maisons fleuries 2014 lors d'une cérémonie de remise des prix. Voici donc les classements dans les différentes catégories :

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE :

1. PLOUVIER André.
2. REYMBAUT Joris.
3. DEBUREAU Gaston.
4. LEMAIRE Michel.
5. DIEBOLD Anna.

MAISON HORS CATÉGORIE :

1. CAUPIN Raymond.
2. POTEL Raymond.
3. FLIPPE Nadine.
4. VASSE Annick.



MAISON AVEC FAÇADE, BALCON, TERRASSE OU JARDINET :

1. BUCHARD Jean-Luc.
2. GUISLAIN Philippe.
3. LEGRAND Jean.

BROCANTE AUX JOUETS

Les visiteurs sont venus nombreux dans la matinée du dimanche 2 novembre à l'occasion de la brocante aux jouets.

Une matinée qui a ravi les petits comme les plus grands venus faire leurs emplettes, l'opportunité d'acheter à moindre coût.

À l'approche de Noël, les familles ont aussi trouvé là une excellente occasion de faire plaisir aux enfants, et les enfants de remplir leur tirelire en vendant leurs jouets, pour, peut-être en acheter de nouveaux.

Une buvette avec petite restauration rapide a permis de partager un moment de détente entre amis. Bilan positif et satisfaction pour les nouveaux membres de la commission des fêtes qui organisaient leur première brocante.



VIE MUNICIPALE

MAMESS TEAM DÉFILE



Le dimanche 16 novembre dernier, la salle des fêtes Guislaine DANEL a accueilli un défilé de mode organisé par la commune, en partenariat avec Mamess Coiff'. Cet événement qui a eu lieu pour la première fois, a rencontré un vif succès.

De jeunes mannequins ont défilé sous les yeux de nombreux spectateurs, et portaient les collections de divers commerçants de l'arrageois : «Cymbeline» pour les robes de mariée, «Femmes fatales» pour les tenues de soirée, «Illiw» et «Class & Cheap» pour les tenues de ville, «Devianne» pour les tenues sportswear et de ville, ainsi que pour les costumes hommes.

Les mannequins étaient coiffés par Mamess Coiff' et maquillés par Chanel Esthétique.

Le show a été chorégraphié par Seb Dancer. Jérôme COLELLA a assuré la partie sonorisation et MSL Shop était en charge des lumières.

Les bouquets des mariées ont été fournis par «Fleur Emoi».

Le spectacle s'est déroulé sur 3 heures durant lesquelles le public pouvait se restaurer sur le stand de L'Union Féminine de FEUCHY.

A cette occasion, Marine DOMAIN a été élue Miss FEUCHY. Ses première et deuxième dauphine sont respectivement Solène JAMES et Laurie-Anne HULEUX.



VIE MUNICIPALE

MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON



En ce début des préparatifs des festivités de fin d'année, s'est tenu le Samedi 6 Décembre dernier, jour de la Saint Nicolas, le traditionnel Marché de Noël organisé par la municipalité. Les 18 exposants, les 3 jolies fées de l'Atelier du Père Noël et le Père Noël lui-même étaient présents, tout sourires, de 9h00 à 20h00 pour accueillir les nombreux visiteurs.

Rien n'avait été laissé au hasard, pendant que Papa, Maman, Grand-père ou Grand-mère déambulaient dans les allées du marché, les plus jeunes profitaient des conseils avisés des 3 animatrices de l'Atelier du Père Noël pour que leurs petits doigts de lutins réalisent de magnifiques objets de décorations qui ne manqueront pas d'orner la table du réveillon.

D'autres se sont réchauffés en dégustant de savoureux croque-monsieur ou de délicieuses crêpes proposés par les élèves du collège VERLAINE de Saint-Nicolas. La buvette était tenue par l'association « BOCCIA, le moteur d'une vie » qui aide les personnes à mobilité



Concours de pêche organisé par les Francs pêcheurs au profit du téléthon.

réduite à se rendre dans un club pour participer à ce sport qu'est la Boccia.

Cette période de fêtes est aussi propice pour de nombreuses associations et citoyens de penser aux plus démunis et dans ce sens, des associations de FEUCHY se sont mobilisées pour le TELETHON. L'intégralité des bénéfices réalisés à travers les actions organisées ou les ventes d'objets réalisés par leur soin, ont été reversés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM), pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires, entre autres.

Enfin l'apparition du Père Noël en milieu d'après-midi a été le point d'orgue de cette belle journée pour les nombreux enfants présents. Petits (et grands?) ont pu approcher celui que l'on appelle affectueusement «Papa Noël» pour lui souffler dans l'oreille leurs vœux les plus chers qu'ils souhaiteraient voir se matérialiser au pied du sapin. Un moment magique précurseur de beaucoup d'autres prévus en fin de mois.



VIE MUNICIPALE

VISITE DU PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES



Le jeudi 18 décembre, le père Noël attendait les enfants sur le balcon de la mairie, dès 13h30, alors que ceux-ci retournaient en classe. Cette belle surprise a ravi les enfants qui le clamaient tous en chœur.

Le père-Noël a ensuite fait la tournée des écoles Henri MATISSE et Notre Dame du Bon Conseil,



accompagné de Roger POTEZ, maire, d'adjoints et d'Aurore PETITHOMME, coordinatrice Jeunesse.

Sous les yeux émerveillés des plus jeunes, il a offert à chaque écolier et enseignant un sachet de friandises.



VIE MUNICIPALE

DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNÉS

La distribution des 122 colis de Noël a eu lieu le Samedi 20 Décembre dernier dans la joie et la bonne humeur.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, accompagnés du Maire, Monsieur Roger Potez, des adjoints, de membres du Conseil Municipal et de bénévoles ont préparé les colis pour leurs aînés, âgés de 70 ans et plus.

Dans le sac : foie gras, pintade, légumes, fromages, vins, pain d'épice, coquilles de Noël, bûchettes, chocolats... tout ce qu'il faut pour passer un bon moment à table.

Plusieurs équipes ont été constituées, pour apporter ces colis au domicile des bénéficiaires. Un moment de discussion pour eux, où l'isolement est oublié pendant quelques instants.

Le doyen de la commune, Monsieur Jules GRUSON, 92 ans, a donc reçu la visite de Roger POTEZ, maire, et de Mme Danièle PICOT, adjointe aux affaires sociales, Vice-Présidente du CCAS.

Le Maire, les membres du CCAS et du conseil municipal remercient chaleureusement les généreux donateurs feuchysois qui ont offert leur colis pour les attribuer à des personnes démunies.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Nous vous rappelons que les demandes d'inscription sur les listes électorales et les listes électorales complémentaires seront reçues en mairie jusqu'au 30 décembre 2014 à 18h00.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois sont nécessaires.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en Mairie de FEUCHY au 03.21.21.45.00.

VIE MUNICIPALE

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL AU PERSONNEL COMMUNAL

Fin novembre, le maire Roger POTEZ et les membres du Conseil Municipal ont convié tout le personnel communal à une réception à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette soirée a permis à chacun de tisser des liens étroits avec ses collègues de travail.

Dans son discours, le maire Roger POTEZ a tenu également : «à remercier tous les agents territoriaux du bon état d'esprit qui permet de travailler en bonne intelligence, au service des habitants de la Commune, dont l'action efficace est appréciée dans tous les domaines d'intervention.

Je fais appel à votre savoir-faire et à votre conscience professionnelle pour qu'ensemble nous effectuions du bon travail basé sur le respect mutuel ; car chaque employé municipal a son



importance quelque soit le poste qu'il occupe».

A la fin de ce moment agréable, clôturé par un vin d'honneur dinatoire, une carte cadeau leur a été offerte.

ÉCOLE NOTRE DAME DU BON CONSEIL

Le vendredi 12 décembre au soir, l'école Notre Dame du Bon Conseil a fêté Noël.

La soirée a commencé par une célébration en l'église de FEUCHY avec l'aide précieuse de Monsieur l'abbé Jean-Claude FACON. Cette célébration était placée sous le signe de la convivialité et s'est déroulée sous forme de jeu pour les enfants qui ont pu s'exprimer sur la fête de Noël.

Après ce temps, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes Guislaine DANIEL. Là, les parents ont pu apprécier le spectacle que les enfants avaient préparé avec l'aide de leurs enseignantes. Les élèves avaient cherché des mots clés sur le thème de Noël et en ont retenu quatre (lettre, sapin, cadeaux, famille).

A chaque mot, un tableau était présenté aux parents sous forme de danse. Les enfants se sont appliqués et ont émerveillé leurs parents !!!!

Tout au long de cette soirée, un marché de Noël était également organisé. Celui-ci était fourni par les réalisations des élèves mais également par



celles des parents bénévoles.

Cette soirée était une réussite pour tous et s'est même terminée par l'arrivée du Père Noël venu faire une apparition spécialement pour les enfants avant sa grande tournée du 24 décembre.

Pour information, l'école fera ses portes ouvertes le samedi 14 mars 2015 de 10h00 à 12h00.

Pour toutes informations supplémentaires sur cet établissement, vous pouvez contacter la directrice au 03.21.48.16.65

VIE MUNICIPALE

CONCERTS DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette année les musiciens de l'école de musique ont fêté leur sainte patronne, le jour de la Sainte-Cécile, le 22 novembre.

Le concert a ouvert avec une prestation de la chorale des enfants. Dirigés par Nicolas BRILLON, les jeunes chanteurs nous ont proposé Le «Tango des petits bruits» et Le «Boogie Woogie» de Lucien.

Notre chorale enfants connaît un nouveau départ avec les nombreuses inscriptions de la rentrée.

La soirée s'est poursuivie avec notre Chorale Scarpe Diem. Sous la direction de Christophe LALOUX, elle nous a fait voyager entre le folklore breton et les negro spirituals.

Au cours du concert, les jeunes musiciens de l'école ont reçu des élus les diplômes pour leurs prestations de juin dernier.

L'orchestre d'harmonie a clôturé la soirée en faisant la part belle aux musiques de variétés comme «Teddy the Toad» et «Waterloo» ainsi qu'aux musiques de films, avec Les «indestructibles» et «mon Oncle».

La semaine suivante : «événement clarinette» au Conservatoire D'AMIENS.

Les Classes de clarinette de FEUCHY, d'ANZIN-SAINT-AUBIN et du conservatoire d'ARRAS se sont réunies pour se produire en concert lors des rencontres de clarinette organisées chaque année par le conservatoire d'AMIENS.

D'autres prestations de ces trois classes de clarinette sont en préparation.

Le lendemain a eu lieu le concours National de clarinette où une des élèves de notre école de musique, Eléna HANQUIER, a été lauréate.

Les musiciens de l'école seront heureux de vous retrouver le samedi 7 février 2015 pour la soirée Cabaret.



VIE MUNICIPALE

“VIDE BIBLIOTHÈQUE”

La bibliothèque a convié la population à son premier «vide bibliothèque» dans la matinée du samedi 13 décembre dernier.

Les bibliothèques sont comme des jardins, pour qu'elles soient agréables et belles, il faut désherber!

Pour cela on élimine des documents (ou vidéos, cd, cédéroms, etc...) le plus souvent usés ou abîmés et qui ne sont plus tentants à emprunter. Les documentaires périmés sont également retirés des étagères de la bibliothèque.

Le manque de place dans la bibliothèque est lui aussi un argument de désherbage : des rayons trop serrés ne vous donnent plus envie d'aller y regarder.

Les membres du conseil municipal ont décidé de donner les 640 livres retirés du fonds de la bibliothèque à la population. L'opération a rencontré un grand succès, vous avez été nombreux à trouver votre bonheur parmi les piles de documents offerts.

La convivialité était au rendez-vous : café, thé et petits gâteaux vous attendaient.



INFORMATION

La bibliothèque est fermée jusqu'au 3 janvier inclus et réouvrira ses portes le lundi 5 janvier 2015 aux jours et heures suivants :

*Lundi : 15h à 18h00
Mardi : Fermée
Mercredi : 14h30 à 18h00
Jeudi : 15h00 à 17h30
Samedi : 10h00 à 11h45*

VIE ASSOCIATIVE

CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ

Le club Rencontres et Amitié de Feuchy a fêté le 21 octobre l'anniversaire des dizaines de ses membres. Beaucoup d'ainés sont venus entourer les quatre personnes à l'honneur :

Madame RIZZOTTI Pascale, Madame DEQUEANT Josianne, Monsieur LAMBERT Jean, ainsi que Didier, autour d'un gâteau et d'une coupe de champagne.

Une chansonnette adaptée à chaque membre honoré fut entonnée par tous les aînés.

Beaucoup de joie et de bonne humeur pour cet après-midi.



Vendredi 21 Novembre, le club Rencontres et amitié a accueilli à la salle des fêtes Guislaine DANEL, plus de deux cent FEUCHYSSOIS, venus participer à la soirée familiale et traditionnelle du «BEAUJOLAIS NOUVEAU».

Au cours du repas, une tombola avec une vente de cases a été organisée. Cette tombola a permis de récolter 150€, remis par Madame la Présidente du club, Bernadette LEFEBVRE, à Monsieur Grégory DEVIS, Maire-adjoint, pour le téléthon.

Le club a terminé l'année avec sa traditionnelle sortie Restaurant et Cinéma le mercredi 17 décembre.



VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES FRANCS PÊCHEURS DE FEUCHY

L'association des Francs Pêcheurs de Feuchy, a procédé à un repoissonnement du marais le mercredi 3 décembre 2014.

De bon matin, les adhérents étaient au rendez-vous pour le déchargement du camion de livraison: 100 kg de brochets, 50 kg de tanches et 100 kg de carpes ont rejoint la faune aquatique du marais communal.

Un deuxième repoissonnement aura lieu début janvier 2015. 200 kg de gardons, 50 kg de brèmes, 50 kg de perches et 50 kg de brochets seront déversés.



COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES À FEUCHY

Le mercredi 10 décembre, 68 enfants, parents et grands-parents ont profité de l'après-midi organisée par le C.O.F.F. (Comité d'organisation des fêtes à FEUCHY).

Les films «Rio 2» et «Transformers 3» ont été projetés.

De délicieuses crêpes avaient été préparées pour le goûter et chaque enfant s'est vu offrir un jouet et un sac de friandises.

Une tombola avait été également organisée. Mme Claudine JOLY est la gagnante du DVD.



VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE DE FEUCHY

Après «le dîner de cons», «la Mamma», «la bonne planque», «la soupière»... la troupe du «Boulevard du théâtre» d'ARRAS revient à l'affiche. L'association avait déjà eu le plaisir de les accueillir, leur réputation n'est plus à faire. Cette troupe ouvrira sa saison à FEUCHY le dimanche 25 janvier à 15h à la salle des fêtes.

Vous pourrez découvrir leur nouvelle pièce :

«Espèces menacées»
de Ray COONEY

«C'est l'histoire d'un petit comptable qui rentre le soir de son anniversaire, avec ce qu'il pense être sa serviette. Mais là où se trouvaient ses gants et son sandwich, il a désormais une serviette qui contient 735 briques en liquide, qui vont le rendre fou ! Pour fuir les repréailles, il décide de s'expatrier à BUENOS AIRES, mais ce sera sans compter sur une série d'individus inopportuns, et en particulier à l'arrivée d'un tueur à gages bien décidé à récupérer son butin ...»



Les acteurs en pleine répétition

Des portes qui claquent et beaucoup de rires dans cette comédie de boulevard, tout public comme vous aimez. Pensez à réserver dès à présent cette date pour venir passer un bon moment au 03.21.58.55.58 ou au 03.21.55.29.31.

OPÉRATION «À VOS BOUCHONS»: UN PAS POUR PÉRINE



Périne est une adorable petite fille habitant Montreuil sur Mer. Ce petit bout de chou est atteint de Tétraparésie pyramidale spastique. Derrière ce nom compliqué se cache une maladie rare qui lui paralyse l'ensemble de ses muscles. Courageuse et très entourée, elle subit de nombreuses opérations en Espagne qui consistent à lui inciser la membrane des muscles pour qu'ils puissent se développer. Elle se rend régulièrement au Havre pour des séances de kiné spécifique. C'est une petite fille très courageuse et ses efforts sont quotidiens. Quel rapport avec une collecte de bouchons, me direz-vous ? Pour pouvoir offrir à Périne toutes les chances de grandir comme ses copains et copines, ses parents, sa famille, ses amis organisent des actions leur permettant de ramasser des fonds. Car les soins coûtent très chers et ne sont pas toujours pris en charge dans les cas de maladies orphelines.

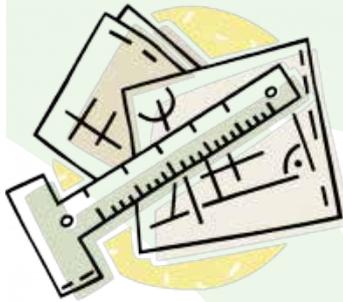
Et c'est là que vous, Feuchysoises, Feuchysois, pouvez intervenir très simplement pour soutenir Périne. Comment ? Tout simplement en déposant vos bouchons de bouteilles en plastique dans les lieux de collecte de la commune : en Mairie et dans le hall de l'école H. Matisse. Il va de soi que le Hall de l'école H. Matisse est un lieu de collecte interne, réservé au personnel et aux élèves fréquentant l'école. Il ne s'agit en aucun cas d'un lieu de dépôt accessible à tous contrairement à celui disponible en mairie. Les bouchons seront ensuite récupérés puis stockés par les parents de Périne sur la côte d'Opale. Quand un certain volume est atteint, un camion vient les chercher pour les acheminer dans une usine de recyclage dans la Somme qui les achète.

Le plastique obtenu servira à fabriquer des légos. L'argent ainsi gagné servira à payer une partie des frais engagés pour Périne.

Alors il faut beaucoup de bouchons ! Périne compte sur vous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à aller visiter le site de l'association « Un pas pour Périne » : avosbouchons.e-monsite.com

RÈGLES D'URBANISME



Avant de démarrer des travaux, il est impératif d'obtenir de la Mairie une autorisation d'urbanisme. Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer

de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Ces formalités doivent permettre de vérifier si le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

→ Création de 2 à 40 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de

jardin, etc.)

→ Ravalement et modification de façade

→ Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante

→ Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (vélux)

→ Changement de destination de locaux existants

→ Construction ou modification de clôture

→ Piscines non couvertes (de 10 à 100 m²)

→ Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

→ Construction ou agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 40 m²)

→ Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit la façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...)

→ Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

AIDES À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS



Vous faites des travaux d'éco-rénovation, de remise en décence ou d'adaptation de votre logement ?

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez bénéficier d'aides financières (sous conditions) et de conseils sur la réalisation de vos travaux.

La Communauté Urbaine d'Arras se tient à vos côtés pour vous accompagner et vérifier votre éligibilité aux subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la CUA.

Contact :

Communauté Urbaine d'Arras – 03.21.21.88.98

t.lachambre@cu-arras.org

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES

Dans le but d'améliorer son service au contact du public, la CAF du Pas-de-Calais a réalisé un ajustement des permanences administratives organisées sur le département.



POINT D'ACCUEIL

ARRAS

Rue des promenades
du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

INFORMATION MUNICIPALE

ESPACE JEUNE OPÉRATION BRIOCHES

Une vente de brioches, conduite par les adolescents de l'Espace Jeunes, en partenariat avec la municipalité, aura lieu début janvier 2015.

Les brioches de 400 g seront vendues au prix de 4,00 €.

Le bénéfice de cette vente a pour but de soutenir les jeunes dans l'élaboration de leurs projets et leur démarche participative.



VISITE DE LA CECA



Le 22 novembre dernier une délégation du conseil municipal était conviée à la visite de l'usine CECA, en compagnie de son directeur.

L'établissement, fondé en 1929, est une des plus anciennes et des plus importantes entreprises de la commune.

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES DE FÉVRIER 2015



L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 23 février au 6 mars 2015, sur le thème «*Bienvenue au Cirque d'hiver*».

Les inscriptions auront lieu du 9 au 13 février 2015.

BLOC NOTE

Mercredi 31 décembre 2014

Repas de la Saint-Sylvestre organisé par l'association "Ensemble pour l'école Henri MATISSE", salle des fêtes Guislaine DANEL.

Lundi 5 janvier 2015

Rentrée scolaire.

Vendredi 16 janvier 2015

Voeux du maire à la population, 18h30 à la salle des fêtes Guislaine DANEL.

Samedi 7 février 2015

Soirée Cabaret, organisée par l'école municipale de musique, en partenariat avec la municipalité.

Samedi 21 février 2015

Soirée Zumba, organisée par l'Espace Jeunes.

Dimanches 22 et 29 mars 2015

Elections départementales.

Dimanche 29 mars 2015

Parcours du coeur, organisé par la municipalité.